



États financiers de

NIOCAN INC.

pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons vérifié les bilans de Niocan Inc. aux 31 décembre 2006 et 2005 et les états des résultats et du déficit, des frais reportés et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2006 et 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 9 février 2007

NIOCAN INC.

Bilans

31 décembre 2006 et 2005

	2006	2005
Actif		
Actif à court terme :		
Encaisse	53 967 \$	31 988 \$
Placements temporaires, au coût	1 207 238	1 949 060
Débiteurs	38 187	18 200
Frais payés d'avance et dépôts	61 246	32 975
	<u>1 360 638</u>	<u>2 032 223</u>
Immobilisations (note 2)	8 766	9 664
Terrain	506 887	506 887
Propriétés minières et d'exploration (note 3)	5 583 932	5 156 083
	<u>7 460 223 \$</u>	<u>7 704 857 \$</u>
Passif et avoir des actionnaires		
Passif à court terme :		
Comptes créditeurs et charges à payer	79 476 \$	66 708 \$
Avoir des actionnaires :		
Capital-actions (note 4)	11 686 202	11 686 202
Surplus d'apport	423 940	368 740
Déficit	(4 729 395)	(4 416 793)
	<u>7 380 747</u>	<u>7 638 149</u>
Engagements et éventualités (note 9)		
	<u>7 460 223 \$</u>	<u>7 704 857 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

NIOCAN INC.

États des résultats et du déficit

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

	2006	2005
Intérêts créditeurs et autres revenus	72 856 \$	68 975 \$
Dépenses :		
Perte sur abandon de propriété d'exploration	34 469	–
Honoraires	92 671	312 946
Jetons de présence	8 000	–
Honoraires de gestion	542	109 200
Coût d'options (note 5)	55 200	51 590
Informations aux actionnaires	6 602	37 807
Loyer	31 540	24 945
Frais de bureau et d'administration	78 880	23 024
Frais de fiducie et d'enregistrement	28 334	22 812
Taxes et permis	10 710	16 341
Frais de déplacement et de représentation	13 498	15 295
Assurances	12 825	13 952
Télécommunications et site web	3 746	8 253
Amortissement	2 087	2 693
Publicité et relations publiques	6 037	1 404
Intérêts et frais bancaires	317	240
	385 458	640 502
Perte nette	(312 602)	(571 527)
Déficit au début de l'exercice	(4 416 793)	(3 845 266)
Déficit à la fin de l'exercice	(4 729 395)\$	(4 416 793)\$
Perte nette par action, de base et diluée	(0,02)\$	(0,03)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

NIOCAN INC.

États des frais reportés

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

	2006	2005
Solde au début de l'exercice	4 356 083 \$	4 222 165 \$
Augmentation :		
Études environnementales	384 797	154 246
Travaux de géologie et de minéralurgie et rapport technique	124 265	39 822
Études de marché	–	25 200
Vérification diligente de propriétés minières	–	18 795
	509 062	238 063
Moins les crédits pour droits miniers et crédits relatifs aux ressources	(46 744)	(104 145)
Moins perte sur abandon de propriété d'exploration	(34 469)	–
Solde à la fin de l'exercice	4 783 932 \$	4 356 083 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

NIOCAN INC.

États des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

	2006	2005
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Perte de l'exercice	(312 602)\$	(571 527)\$
Ajustements pour :		
Coût d'options	55 200	51 590
Amortissement	2 087	2 693
Perte sur abandon de propriété d'exploration	34 469	–
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation	(35 490)	42 007
	(256 336)	(475 237)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :		
Immobilisations	(1 189)	–
Frais reportés, déduction faite des crédits	(462 318)	(133 918)
	(463 507)	(133 918)
Diminution nette des espèces et quasi-espèces	(719 843)	(609 155)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	1 981 048	2 590 203
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	1 261 205 \$	1 981 048 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

La société, constituée selon la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec, le 29 août 1995, détient une propriété minière de niobium située dans la région d'Oka au Québec et des propriétés d'exploration dans la province de Québec. La société a atteint le stade de développement de sa propriété minière et, au cours de 1999, elle a établi que ses ressources de minerai avaient un potentiel d'intérêt économique.

1. Principales conventions comptables :

a) Propriétés minières, d'exploration et frais reportés :

Les éléments d'actif minier consistent en des frais reportés et de développement à l'égard des propriétés pour lesquelles des réserves économiquement récupérables existent. Chaque élément d'actif minier est, à compter de la production, amorti au cours de la période de vie approximative de la réserve de minerai à laquelle il se rapporte ou est radié si la propriété est abandonnée ou s'il y a une diminution de valeur.

Les éléments d'actif d'exploration sont inscrits au prix coûtant. Les dépenses d'exploration et de développement relatives à une propriété non productive sont reportées jusqu'à ce que la propriété soit mise en exploitation ou jusqu'à ce qu'elle soit abandonnée. Lorsque les travaux d'exploration n'aboutissent pas à des résultats positifs ou lors de l'abandon, ces coûts sont imputés aux résultats de l'exercice alors en cours. La direction revoit régulièrement la valeur comptable des actifs aux fins de dévaluation.

Le recouvrement des éléments d'actif minier et d'exploration dépend de la découverte de réserves de minerai économiquement récupérable pour les éléments d'actif d'exploration, de la capacité de la société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme les programmes d'exploration et de mise en valeur des propriétés, et, par la suite, de la mise en production ou de la cession de ces éléments d'actif pour des montants en excédent de leur valeur comptable.

b) Immobilisations :

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et amorties selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels suivants :

Élément d'actif	Taux
Ameublement et équipement	20 %
Équipement informatique	30 %

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

1. Principales conventions comptables (suite) :

c) Rémunérations et autres paiements à base d'actions :

La société a adopté les nouvelles recommandations comptables publiées par l'Institut canadien des comptables agréés (« ICCA ») relativement aux rémunérations et autres paiements à base d'actions faits en contrepartie de biens et de services. À compter du 1^{er} janvier 2004, la société utilise la méthode de la juste valeur pour les options octroyées à tous les participants.

d) Impôts sur le revenu :

La société utilise la méthode de l'actif et du passif d'impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur le revenu. Selon cette méthode, l'impôt sur le revenu doit refléter les incidences fiscales futures prévues des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont calculés pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur au moment où les éléments du revenu et des frais sous-jacents se réaliseront. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts sur le revenu futurs est constatée dans les résultats de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification.

La société renonce aux déductions fiscales pour les dépenses reliées aux activités d'exploration financées par l'émission d'actions accréditatives en faveur des actionnaires en vertu des lois fiscales en vigueur.

Selon la méthode de comptabilisation des impôts sur les bénéfices axée sur le bilan, les impôts futurs relatifs aux écarts temporaires engendrés par cette renonciation sont comptabilisés conformément au CPN-146, au moment où la société renonce à son droit aux déductions et la contrepartie est constatée à titre de frais d'émission d'actions.

e) Incertitude relative à la mesure :

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur les informations fournies relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges de la période de déclaration.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent l'évaluation de la valeur recouvrable nette des propriétés et des frais d'exploration reportés. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

1. Principales conventions comptables (suite) :

f) Espèces et quasi-espèces :

Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse et des placements temporaires ayant une échéance initiale inférieure à 90 jours. Les principales composantes sont :

	2006	2005
Encaisse	53 967 \$	31 988 \$
Fonds du marché monétaire	1 207 238	1 949 060
	1 261 205 \$	1 981 048 \$

2. Immobilisations :

	2006		2005	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Ameublement et équipement	15 670 \$	8 178 \$	7 492 \$	8 115 \$
Équipement informatique	12 790	11 516	1 274	1 549
	28 460 \$	19 694 \$	8 766 \$	9 664 \$

3. Propriétés minières et d'exploration :

	2006		
	Coût des propriétés	Frais reportés	Total
Oka	800 000 \$	4 555 956 \$	5 355 956 \$
Grande Baleine	—	227 976	227 976
	800 000 \$	4 783 932 \$	5 583 932 \$

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

3. Propriétés minières et d'exploration (suite) :

	2005		
	Coût des propriétés	Frais reportés	Total
Oka	800 000 \$	4 217 903 \$	5 017 903 \$
Grande Baleine	–	103 711	103 711
Baie James	–	34 469	34 469
	800 000 \$	4 356 083 \$	5 156 083 \$

a) Propriété d'Oka :

La propriété minière d'Oka consiste en droits miniers comprenant 33 claims miniers sur une superficie de 1 604 acres et en droits de surface sur une superficie de 231 acres.

La société a accordé à SGF Mines Inc. l'option d'acquérir un intérêt indivis de 20 % dans deux gisements de sa propriété minière en contrepartie de la prise en charge de 20 % de l'ensemble des dépenses réalisées en vue d'amener lesdits gisements au stade de l'exploitation commerciale.

La société a de plus accordé à Teck Corporation l'option d'acquérir un intérêt indivis de 25 % dans sa propriété minière en contrepartie de la prise en charge de 25 % de l'ensemble des dépenses réalisées en vue d'amener lesdits gisements au stade de l'exploitation commerciale et par le versement de 1 000 000 \$ au comptant, dont 500 000 \$ ont été encaissés.

Les options ne peuvent être cédées sans l'approbation de la société.

b) Propriété de Grande-Baleine :

La société possède une participation de 100 % dans la propriété de fer de Grande-Baleine couvrant 8 665 acres sur le territoire de la Baie James.

4. Capital-actions :

Autorisé :

Un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale

	2006	2005
Émis :		
18 803 833 actions ordinaires	11 686 202 \$	11 686 202 \$

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

5. Régime d'options d'achat d'actions :

En vertu du plan d'options d'achat d'actions pour les administrateurs et dirigeants de la société, 2 500 000 actions sont disponibles, leur durée maximale est de 10 ans et les options peuvent être exercées en tout temps.

Le nombre d'options d'achat en circulation et qui peuvent être exercées a fluctué comme suit :

	2006	Prix d'exercice moyen pondéré	2005	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début	2 307 000	0,67 \$	2 230 000	0,66 \$
Émission	160 000	0,44	77 000	0,98
Expiré	(205 000)	0,80	—	—
Solde à la fin	2 262 000	0,64 \$	2 307 000	0,67 \$

Au 31 décembre 2006, les options d'achat d'actions suivantes étaient en circulation et pouvaient être exercées :

430 000 actions à 0,70 \$ par action jusqu'au 19 juin 2007
120 000 actions à 0,55 \$ par action jusqu'au 16 janvier 2008
30 000 actions à 0,55 \$ par action jusqu'au 16 avril 2008
60 000 actions à 0,50 \$ par action jusqu'au 23 février 2009
600 000 actions à 0,50 \$ par action jusqu'au 1^{er} mai 2009
105 000 actions à 0,95 \$ par action jusqu'au 5 octobre 2009
105 000 actions à 0,72 \$ par action jusqu'au 13 novembre 2010
240 000 actions à 0,53 \$ par action jusqu'au 26 mars 2012
40 000 actions à 0,50 \$ par action jusqu'au 11 juin 2012
120 000 actions à 0,85 \$ par action jusqu'au 15 septembre 2013
175 000 actions à 1,10 \$ par action jusqu'au 17 mars 2014
77 000 actions à 0,98 \$ par action jusqu'au 2 mars 2015
160 000 actions à 0,44 \$ par action jusqu'au 31 août 2016

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

5. Régime d'options d'achat d'actions (suite) :

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la société a attribué 160 000 options d'achat d'actions au prix de 0,44 \$. Ces options pouvaient être exercées en tout temps. La juste valeur de chaque option attribuée a été déterminée au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes. À la date de l'octroi, cette juste valeur moyenne pondérée des options attribuées est de 0,345 \$ par option. Les hypothèses suivantes de moyennes pondérées ont été utilisées aux fins de ces calculs :

Taux d'intérêt sans risque	4 %
Durée prévue	7 ans
Volatilité prévue	87 %
Rendement de l'action prévu	0,00 %

6. Avantage fiscal éventuel :

Les incidences fiscales des écarts temporaires donnant lieu à des tranches importantes des actifs et des passifs d'impôts futurs sont les suivantes :

	2006	2005
Actifs d'impôts futurs :		
Pertes d'exploitation reportées prospectivement	1 334 000 \$	1 238 000 \$
Frais de financement	16 000	25 000
Crédits et autres	221 000	153 000
	1 571 000	1 416 000
Provision pour moins-value	(551 000)	(403 000)
	1 020 000	1 013 000
Passifs d'impôts futurs :		
Propriété minière	(249 000)	(249 000)
Frais d'exploration reportés	(771 000)	(764 000)
	(1 020 000)	(1 013 000)
Actifs d'impôts futurs nets	- \$	- \$

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

6. Avantage fiscal éventuel (suite) :

Au 31 décembre 2006, la société a des pertes fiscales d'environ 3 695 000 \$ qui pourront servir à réduire ses revenus imposables futurs comme suit :

Année d'expiration	Montant
2007	433 000 \$
2008	778 000
2009	739 000
2010	454 000
2014	471 000
2015	557 000
2026	263 000

La société a de plus un compte de frais d'exploration canadien d'un montant approximatif de 2 122 000 \$ au fédéral et de 2 494 000 \$ au provincial, qui pourra servir à réduire ses revenus imposables futurs.

L'avantage fiscal éventuel découlant de ces éléments n'a pas été comptabilisé.

7. Opérations conclues avec des apparentés :

Au cours de l'exercice, la société a engagé les dépenses suivantes avec des administrateurs ou des sociétés contrôlées par un administrateur de la société. Ces transactions ont été mesurées à la valeur d'échange.

	2006	2005
Dépenses d'administration - honoraires	36 620 \$	52 800 \$
Dépenses d'administration - jetons de présence	8 000	–
Frais reportés	–	3 960

8. Instruments financiers :

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers.

Instruments financiers à court terme :

L'encaisse, le placement temporaire, les débiteurs, les comptes créditeurs et charges à payer sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

9. Engagements et éventualités:

- i) La société s'est engagée par bail pour la location d'un local, et le paiement minimum exigible en vertu du bail s'élève à 19 480 \$ en 2007.
- ii) Le 2 février 2004, la société a signé une promesse d'achat avec la municipalité d'Oka pour l'acquisition du site de la St. Lawrence Columbiun pour une somme de 200 000 \$. Un montant total de 40 000 \$ non remboursable a été payé et le solde de 160 000 \$ sera payable au début des travaux de construction sur le site et au plus tard le 31 décembre 2007. La société s'engage de plus à restaurer et à nettoyer un site adjacent. L'acquisition du site est subordonnée à l'obtention de l'ensemble des permis, certificats et autres autorisations du ministère de l'Environnement, du Développement durable et des Parcs (MDDEP) du Québec pour le projet Oka.
- iii) La société fait l'objet d'un recours légal réclamant des dommages au montant de 172 000 \$ pour avoir mis fin à une convention. La société conteste cette réclamation et la juge sans fondement. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers.